

charge utile canadien en fonction des exigences d'entraînement prescrites dans le plan et le calendrier de formation fournis par la NASA.

V. GESTION ET COORDINATION DU PROGRAMME

La gestion du programme MIM sera assurée conjointement par un gestionnaire désigné de chaque partie. Le NASA ISS Phase I Risk Mitigation Experiments Team Leader travaillera à partir du Johnson Space Center (JSC) à Houston, Texas, et sera nommé séparément. Le gestionnaire de projet de l'ASC sera posté à Saint-Hubert, Québec, et sera nommé séparément.

VI. FINANCEMENT

Chaque partie assumera les coûts associés aux responsabilités qui lui incombent, dans le cadre de ce PE, y compris les déplacements et les frais de séjour de son propre personnel, de même que les frais de transport de l'équipement dont elle est responsable.

Dans le cadre de ce PE, les obligations financières de chacune des parties sont assujetties à leurs propres procédures de financement et à la disponibilité des fonds alloués. Si l'une des parties devait faire face à des problèmes de financement qui pourraient entraver sa capacité de remplir les responsabilités établies dans le cadre du présent PE, elle doit en aviser l'autre partie sans tarder et la consulter.

VII. RESPONSABILITÉS

La NASA fera tous les efforts raisonnables pour s'acquitter des responsabilités suivantes :

1. assurer le lancement d'une navette spatiale pour le vol de démonstration.
2. réserver 2,5 casiers dans le compartiment intermédiaire de la navette spatiale affectée à la mission STS-85 pour permettre d'y installer le MIM et les expériences scientifiques et le matériel de démonstration connexes;
3. fournir à l'ASC, en temps opportun, les prescriptions techniques requises concernant toutes les exigences pertinentes notamment les dessins d'interface, les analyses, les exigences en matière de sécurité et les calendriers d'exécution en conformité desquelles l'ASC doit livrer le MIM au JSC et/ou au Kennedy Space Center (KSC) pour intégration dans la navette;
4. intégrer le matériel du MIM dans l'orbiteur et homologuer l'ensemble des charges utiles, y compris le MIM;
5. assister, selon les besoins, à des réunions visant les activités de la NASA et de l'ASC liées au MIM;
6. élaborer, mettre à jour et transmettre à l'ASC les calendriers coordonnés de mise en oeuvre du projet en incluant les dates des principaux jalons--les calendriers d'exécution seront mis à jour selon les besoins et officiellement contrôlés par les gestionnaires désignés;